

Epehy n°108

Quoi de neuf ?

Avril 2018



Le mot du maire

Peut-on avoir un village propre ?

Lorsque nous nous promenons dans le village, il nous arrive régulièrement d'être indignés en observant des déchets sur le sol : papiers, cannettes, bouteilles, emballages, mégots, ... quand nous ne sommes pas révoltés en découvrant un dépôt sauvage d'encombrants de toutes sortes. Comment expliquer de telles incivilités ? C'est incompréhensible quand on sait qu'un ramassage de poubelles est fait chaque semaine, qu'une déchetterie est à notre disposition à quelques kilomètres (celui qui a fait un dépôt sauvage avec ses encombrants ne l'a pas fait près de chez lui, il a donc pris sa voiture, pourquoi n'est-il pas allé à la déchetterie ?) Quel manque d'éducation ! Et ce ne sont pourtant pas les enseignants responsables, le Quoi de Neuf s'est déjà fait plusieurs fois l'écho de l'opération nettoyage que les enfants des écoles avaient effectuée. Comment peut-on vouloir salir notre village ? L'endroit où nous vivons ? Bien sûr, il est déjà arrivé que ce soit des habitants de villages voisins qui étaient venus déposer des ordures chez nous plutôt que chez eux mais ce ne doit pas toujours être le cas. Et lorsque des méfaits ont pu être constatés, des plaintes ont été déposées mais il est souvent difficile de trouver des preuves de culpabilité.

Alors que faire ? Comme le propose certains conseillers et conseillères : Faire appel au civisme et à la bonne volonté de chacun. Ainsi, d'une part, la commune, par le biais de ses employés, pourrait débarrasser le gros dépôt sauvage qui se trouve rue du combat, sur un terrain privé mais inoccupé et, d'autre part, on peut proposer un ramassage par tous les bénévoles volontaires, comme l'ont déjà réalisé les chasseurs l'an dernier. Nous tous, que ces incivilités révoltent, pourrions, le temps d'une matinée, armés de gants et de sacs poubelles arpenter chemins et bords de route pour la bonne cause et être fiers d'avoir rendu notre village propre. Ou, être plus répressif, se donner plus de moyens avec la vidéo surveillance. Je suis à votre écoute.....

Rythmes scolaires

Concernant les écoles, suite au dernier Conseil d'Ecole et après le sondage effectué auprès des parents, il est décidé de revenir sur les rythmes scolaires dès la rentrée de Septembre. L'école se fera donc à nouveau sur 4 jours, après bien sûr validation de l'éducation nationale. La commune remettra en place un centre aéré pour les mercredis dans les mêmes conditions qu'avant la réforme.

Amicalement

Jean Michel Martin



Ils en apprendront des choses et ils se régaleront les enfants à la Colo-Ecolo de ce printemps (voir page 4) ! Et est-ce que ça ne peut pas donner envie à des jeunes de les encadrer en passant le BAFA (voir page 9)



- Le spectacle d'Épyserit	page 2
- La page de l'école	page 3
- Avec Vacances Plurielles	page 4
- En marche sur nos chemins	page 5
- Concours de maisons fleuries	page 6
- Bourse aux livres-La Poste	page 6
- Rendez-vous au jardin	page 7
- Les chasseurs plantent ...	page 7
- Il y a 100 ans ...	page 8
- A la maison de santé	page 9
- Passer son BAFA	page 9
- Conseil municipal	page 10
- Abdon	page 12
- Exposition 1918-2018	page 12

Le spectacle d'Epysérît

Parmi les très nombreux spectateurs qui ont rempli à chaque fois notre salle des fêtes lors des différentes représentations, il y avait notamment Julien Fulcrand, responsable de la troupe de théâtre "Changement de Décor" d'Albert et voici des extraits du mot qu'il a envoyé après avoir vu le spectacle.

C'est avec joie que je vous fais parvenir ces réactions du dernier spectacle d'Epysérît. Déjà je tiens à insister sur le fait que nos amis d'Epehy ont eu bien des maux cette année. Ils n'ont pas pu autant travailler que sur les précédents spectacles ; mais malgré cela ils nous ont régalez d'une nouvelle pépite humoristique théâtrale... avec des effets spéciaux... si si je vous jure ! « Constant a tout le matos ! »



Force est de constater que la nouvelle pile de Michel fonctionne du tonnerre de Dieu car il se défoule comme le grand gosse qu'il est ...que Marie-Odile et Marie Chantal font toujours résonner leur vibrant organe, que l'irréductible Josiane déborde toujours d'énergie. ... Une qui m'a bluffé c'est Thérèse qui campe la diabolique Zulma... Ah le pauvre René en voit des vertes et des pas mûres d'un bout à l'autre de la pièce. Autre preuve que Zulma est diabolique : à la fin de la pièce, elle déchaîne les feux de l'enfer, ça décoiffe tout le monde !. Chapeau chère Thérèse.



Si je regrette l'absence, dans la pièce, du duo de monstres sacrés de théâtre en la personne d'Yvon Dobremer et de Jean-Claude Boury qui me faisaient pleurer de rire... Quel plaisir ça a été de les retrouver dans la partie sketches

et qui plus est dans le mythique sketch de l'Ophtalmo, une de leurs créations... Mais je me console en me disant que la relève est assurée avec François, petit nouveau de la bande qui a un gros gros potentiel. Ah qui l'est compétent ce François (petit clin d'œil au spectacle !).



Et je n'oublie pas les performances de Francine, la sourde qui recouvre finalement l'audition, Maxime, toujours atteint de « gastéropodie » verbale aiguë (il est tellement bon dans ce rôle !) Bernadette qui campe une Parisienne plus vraie que nature. ... Et le linguiste que je suis, tire son chapeau à Sylviane. Elle qui a toujours campé des rôles de soûlotes, on pourrait croire que son rôle dans le dernier spectacle est une résurgence de son ébriété, théâtrale je précise. On pourrait penser une telle chose quand elle dit quelque chose du genre « mais arrête de mentir, tu mens comme un armateur du Mans »... je me suis régalez...

On a aussi retrouvé, avec plaisir, le temps d'un sketch, Lucie, la menthe de la pucelle... euh pardon, la mante de la poubelle... euh pardon, l'amante la plus belle qui essaie tant bien que mal de saisir les subtilités d'une déclaration d'amour. ...

Enfin en bref, en résumé, en gros, en tout et pour tout, ce nouveau bébé d'Epysérît était absolument à voir. Deux heures trente de rires et de bonne humeur avec cette troupe qui prend beaucoup de plaisir sur scène et qui nous le fait bien partager. BRAVO A TERTOUS !!!

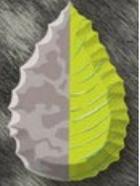


La page de l'école

Le 23 janvier 2018, deux médiateurs culturels du parc de Samara sont intervenus dans 2 classes de notre école : celle des CE2/CM1 et celle des CM1/CM2. Ils nous ont parlé des deux grandes périodes de la Préhistoire :

Samara

Le Grand Parc Naturel de la Préhistoire



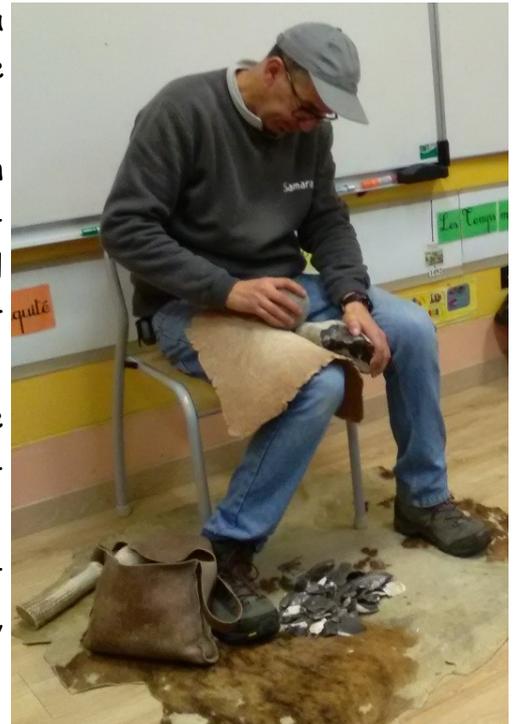
le Paléolithique où l'homme n'avait pas d'habitat fixe et se déplaçait pour chasser ;
et le Néolithique, période au cours de laquelle l'homme va se sédentariser et commencer à pratiquer l'élevage ainsi que l'agriculture.

Les deux médiateurs passionnés ont su capter l'attention du public. L'un d'eux a taillé un silex pour fabriquer différents outils comme le faisaient les hommes préhistoriques. Il a réalisé un burin, une scie, un grattoir, un couteau à dos et un perceur sous les yeux ébahis des enfants.

Puis, les élèves des autres classes nous ont rejoints sous le préau où nous avons appris à fabriquer du feu. C'était impressionnant !

Tous les élèves de l'école attendent désormais avec impatience la visite du parc naturel de Samara, à côté d'Amiens, le 17 mai.(1)

L. Visticot, enseignante de la classe des CM1/CM2



1— Ce projet pédagogique sera financé par les 4000 euros offerts par la troupe Epyserit avec le résultat de leurs représentations

Un premier trimestre bien rempli avec Vacances Plurielles

* L'accueil de loisirs en février :

Le thème de l'Hiver était à l'honneur pendant ces fraîches vacances !! Mais le froid n'a pas empêché la petite cinquantaine d'enfants présents de passer de bonnes vacances autour de grand-jeux, d'échanges entre tranches d'âge, d'ateliers cuisine, d'activités manuelles, d'une boom pour le carnaval et des séances de sports. Les enfants ont profité d'un spectacle de marionnettes à Le Cateau avec un autre accueil de loisirs. Le prochain rendez-vous c'est pendant les vacances de Printemps!



* Les Temps d'Activités Périscolaires :

Chaque vendredi, les enfants se retrouvent toujours pour les TAP. Pour ce cycle, les enfants avaient le choix une nouvelle fois parmi plusieurs activités : du manuel pour ceux qui aiment fabriquer plein de choses avec leurs 10 doigts, de l'informatique pour inventer et écrire des textes, faire des recherches sur internet et des petits dessins sur un logiciel, découvrir de nouveaux jeux de société ou faire du sport. En fin de cycle, pour marquer les vacances nous avons invité quelques résidents de la maison de retraite pour une après-midi de jeux et une dégustation de bonnes crêpes préparées l'après-midi-même par les enfants. La neige s'est également invitée lors d'une séance pour le plus grand bonheur de tous : concours de bonhommes de neige, gentille bataille de boules de neige et rigolades étaient de la partie !



* La différence :

L'accueil de loisirs, le mercredi ou les TAP ce sont également des moments propices pour aborder certaines thématiques avec les enfants. C'est ainsi qu'à l'occasion de la journée mondiale de la Trisomie 21, nous avons participé avec les enfants et l'équipe de VP à l'opération « chaussettes dépareillées » en portant toute la journée des chaussettes de couleurs différentes à nos pieds. Un atelier a été proposé aux enfants pour interpellier sur le thème de la différence et la norme. Les enfants ont été très attentifs et réceptifs à ce temps pourtant moins ludique que d'habitude.

Chaque semaine nous accueillons également un enfant en situation de handicap pour le plus grand plaisir des autres enfants qui apprécient pouvoir s'occuper de lui et jouer avec lui en prenant en compte son handicap. La mixité, le partage et la tolérance sont des valeurs auxquelles nous tenons au sein de nos accueils de loisirs.



* La colo écolo :

Partir en colo c'est aussi l'occasion d'apprendre plein de choses et devenir un peu plus autonome. Une dizaine d'enfants d'Epehy auront cette chance lors des vacances de Printemps en participant à la colo écolo et sportive mise en place à la Base Nature d'Epehy. Il y en aura des choses à faire pendant le séjour : fabriquer ses produits d'entretien naturels, entretenir le poulailler, s'occuper du jardin, aller découvrir les éoliennes à vélo, participer à un grand-jeu, cuisiner des repas « maison » avec des produits locaux et préparer nos propres goûters. Ce sera aussi l'occasion de se faire des nouveaux copains, partager des bons souvenirs ensemble et adopter tout au long du séjour des gestes écolocitoyens à reproduire à la maison. Alors, qui se laissera tenter par des vacances en pleine nature et reviendra à la maison avec pleins de souvenirs à raconter aux parents et aux copains à la rentrée ?!!

Plus d'infos, auprès de Vacances Plurielles

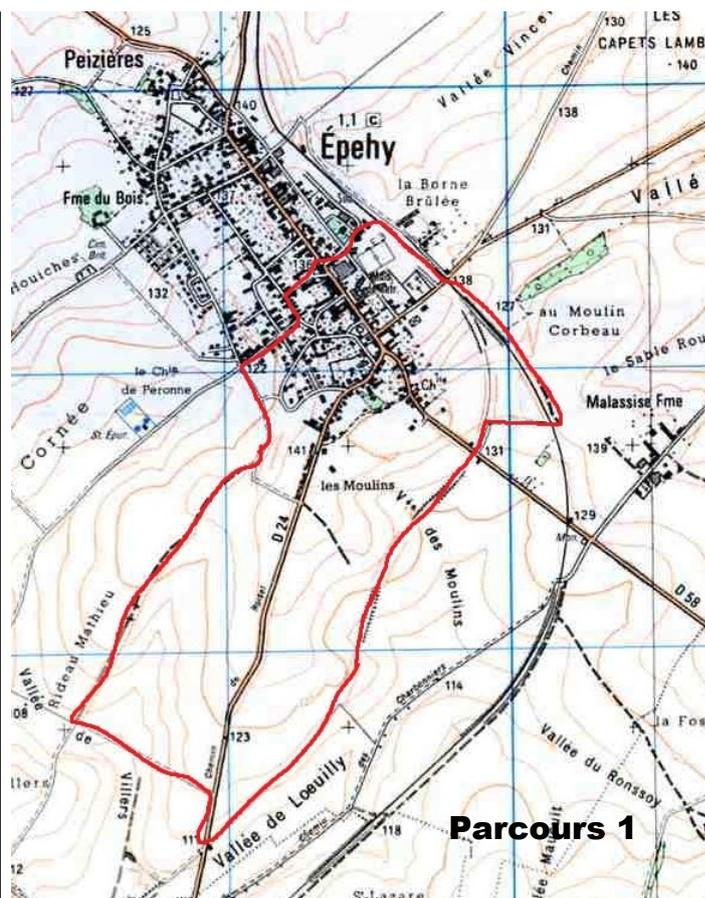
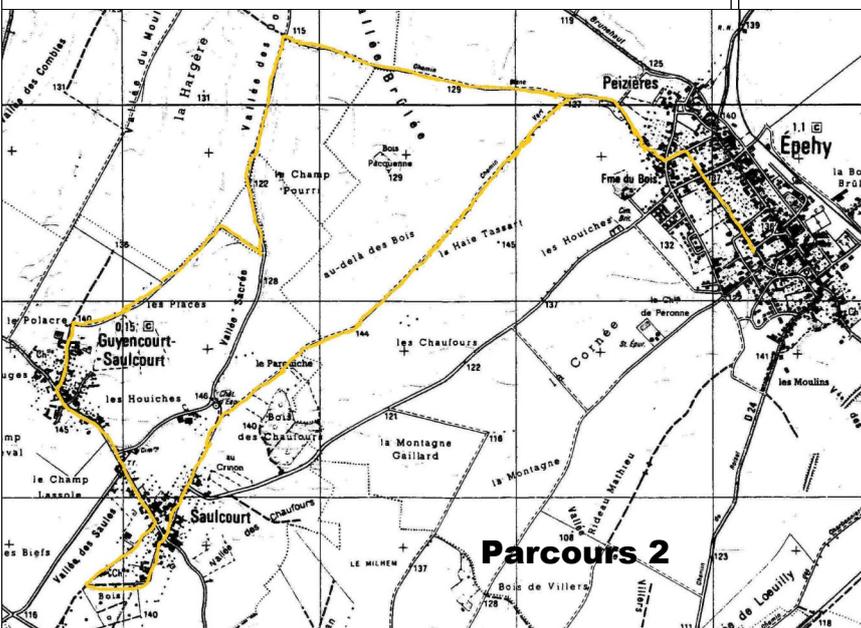
En marche sur nos chemins avec Activ'Épehy !

Le dimanche 15 avril, Activ'Épehy nous invite à goûter au plaisir de la randonnée pédestre en parcourant nos chemins. Deux itinéraires sont proposés afin que chacun puisse choisir en fonction de ses possibilités, le premier de 6 kms et le second de 12 kms.

Le premier parcours est celui qui fut inauguré l'an dernier par de nombreux marcheurs et avait beaucoup plu à tous les participants. En effet, il emprunte essentiellement des chemins boisés, liés au patrimoine du village. Il suit dans sa première moitié l'ancienne voie de chemin de fer et revient sur Epehy par le chemin des marronniers. Ce chemin creux est une véritable « forêt déroulée », ultime refuge pour de nombreux animaux.



Le second parcours est celui qui mène au village fleuri de Guyencourt Saulcourt. Si celui-ci traverse moins de zones boisées, il en traverse toutefois, il donne une impression de Massif Central en arrivant dans Guyencourt par le dénivelé et l'observation d'un troupeau de vaches Salers, passe devant la mare fleurie, permet de découvrir la chapelle et le rucher au milieu du bois, et ramène à Epehy par le chemin vert qui domine tout le secteur. Ce trajet étant plus long, un ravitaillement sera proposé en cours de route.



Parcours 1

Les rendez vous auront lieu sous le préau des écoles où un petit déjeuner sera proposé et les départs se dérouleront à 9 h pour la randonnée de 12 kms et à 9 h30 pour les 6 kms. Chaque groupe sera accompagné par un membre d'Activ' Epehy et des plans pourront être fournis pour les retardataires.

La participation sera de 3€ par personne et gratuite pour les moins de 12 ans. Une autorisation parentale écrite est obligatoire pour les mineurs non-accompagnés.

Un pot de l'amitié clôturera cette matinée.

Une pré inscription en mairie serait la bienvenue pour faciliter la logistique.

Pour plus de renseignements, il est possible de laisser un message au 06 31 33 37 68. Une réponse vous sera donnée.

Souhaitons que le soleil soit de la partie !



Le concours des maisons fleuries

Il est toujours agréable de se promener dans un village bien fleuri ! Et grâce aux efforts de plusieurs habitants d'Epehy, il y en a des fleurs dans notre paysage ! Et puisque c'est votre hobby et que vous y passez du temps, pourquoi ne pas vous inscrire au concours organisé par Vacances Plurielles et la mairie ? C'est gratuit, convivial et loin de tout esprit de compétition. C'est surtout l'occasion d'échanger avec d'autres passionnés et de découvrir, notamment au moment de la remise des prix, les plantes et les compositions des autres participants.

Le concours sera lancé courant mai, tous les habitants recevront un flyer dans leur boîte aux lettres et chacun pourra s'inscrire en rendant le coupon réponse en mairie avant le 1er juin. Il y aura plusieurs catégories : jardin fleuri, façade de maison, jardin potager... Le jury passera courant juin et

attribuera des notes en fonction de plusieurs critères : la diversité d'espèces florales, l'harmonie de l'ensemble, le respect de l'environnement... Les résultats seront connus courant juillet. Alors si vous souhaitez participer au fleurissement de notre commune, embellir votre maison pour votre plaisir mais aussi celui des passants, n'hésitez pas à vous inscrire !



Une bourse aux livres pour les enfants



Cette manifestation, axée autour du livre, a pour but de donner aux enfants le goût de la lecture, découvrir de nouveaux ouvrages, échanger des livres ou BD avec ses copains et revenir à la maison avec de nouveaux livres à lire en famille ou tout seul. Nous avons tous des livres pour enfants dans nos armoires qui pourraient faire le bonheur de nouveaux acquéreurs. Une bourse aux livres spéciale pour les enfants est donc mise en place du jeudi 19 avril au vendredi 20 avril à la garderie d'Epehy : livres à toucher ou musicaux, pop-up, BD, romans, documentaires, Tchoupi, Dora, Petit Ours Brun, Pokémon et autres pourront être déposés et avoir une seconde vie ! A vous de fixer les tarifs de vos livres ou de faire des trocs entre vous. Des petits ateliers sur le thème du livre seront proposés à l'occasion de cette manifestation.

Plus d'informations dans les boîtes aux lettres très prochainement !!

Protégeons notre service public.

La commune s'inquiète pour notre bureau de poste. En effet, après une forte réduction des horaires d'ouverture qui nous ont déjà été imposés, la Poste pourrait encore aller plus loin. Et on peut craindre pour la pérennité du service postal dans notre village. C'est pourtant l'unique service public qui permet à de nombreuses personnes isolées et âgées, ne disposant pas d'un moyen de transport autonome d'effectuer un certain nombre d'opérations bancaires (par exemple retrait d'une pension).

Afin de contrecarrer cette politique, il est demandé à chacun de faire vivre au maximum notre bureau même si la restriction des heures d'ouverture n'aide pas et que les fermetures exceptionnelles (pas si exceptionnelles que cela puisqu'elles se produisent quasiment chaque mois) ont de quoi nous irriter quand nous nous retrouvons devant une porte close alors que nous n'étions pas informés. On sait pertinemment que ceci participe à la logique de désengagement, les horaires minimaux et inadéquats entraînent une moindre fréquentation mais c'est justement sur cela que La Poste s'appuiera pour imposer de nouvelles réduc-



tions d'ouverture si ce n'est, à terme, une décision de fermeture.

Nous rappelons les horaires actuels d'ouverture de notre bureau : du mardi au samedi de 9 heures à 12 heures 15 (fermeture le lundi).

Autre information importante : La levée de la boîte est faite à 15 h 30 et non 11 h 30 comme il est indiqué.

RENDEZ-VOUS AU JARDIN !

La prochaine édition des Rendez-vous aux jardins, organisés par le Ministère de la Culture et de la Communication, aura lieu les vendredi 1er, samedi 2 et dimanche 3 juin 2018 sur le thème "L'Europe des jardins".

Cette année encore, notre ami Gérard Housseman, participera à cette opération en ouvrant son jardin ces trois jours. Le vendredi, il accueillera plus particulièrement les scolaires, à qui il proposera des ateliers. Les samedi et dimanche, il sera à la disposition de tous ceux qui voudront visiter son jardin que les spécialistes ont classé dans le style « jardin de curé », c'est-à-dire qu'il mélange les fleurs et les légumes, les arbustes, un actinidia de Chine (cette liane qui donne des kiwis), des plantes condimentaires, etc...

Mais cette ouverture, si elle invite au plaisir des yeux, elle a aussi pour objectif d'inviter tout un chacun à protéger, entretenir, restaurer, créer des jardins, former des jardiniers et pour cela Gérard est prêt à prodiguer tous ses conseils et même à apporter son aide.



En effet, à notre époque, où on veut retrouver ce qui naturel, où on veut manger des légumes et des fruits sains, où on connaît l'importance des fleurs pour notre bien-être, où on sait que le jardinage peut favoriser notre équilibre mental, les jardins tels que celui de Gérard ont un regain de succès. De nombreuses personnes retrouvent le plaisir de semer, entretenir, récolter et se régaler de leur production.

Remercions donc les écoles et Vacances Plurielles de permettre aux enfants d'aller régulièrement chez Gérard. Nous savons combien ils ont de plaisir à découvrir les joies du jardinage, combien ils sont capables de s'émerveiller, de se régaler en voyant pousser ce qu'ils ont pu semer... S'ils ne deviennent pas jardiniers plus tard, au moins Gérard aura semé la graine ! M.D.

Les chasseurs plantent des haies.

Les promeneurs et randonneurs ont certainement remarqué que des plantations avaient été faites récemment dans les chemins en bordure de champs de la commune. C'est que le samedi 10 mars, une bonne dizaine de chasseurs sont allés planter environ 660 arbustes par bandes de 15 à la fois pour agrémenter le paysage mais aussi pour le bien de la faune sauvage. Le temps n'était pas au beau fixe mais celui-ci n'a pas entamé l'ardeur de nos planteurs et la bonne humeur est restée de mise.

Un barbecue les attendait vers 13 heures et ce sympa-



thique repas leur a permis de reprendre des forces pour terminer les plantations l'après-midi vers 16 heures.

Merci à eux qui embellissent bénévolement le paysage contrairement à ceux qui y déposent des déchets.

Une extension à la maison de santé.

Cela fait maintenant plus de 3 ans que notre maison de santé fonctionne et notre village ne peut que s'en féliciter. Alors que nous voyons et entendons régulièrement aux informations combien certains gros bourgs doivent se battre pour essayer d'avoir ou garder des médecins, nous pouvons dire que nous avons de la chance d'avoir cet établissement avec tous ces professionnels de santé qui y exercent. Certains pourraient nous jalouser d'avoir ainsi 3 médecins, une dentiste, 2 kinés, une pédicure-podologue, 2 infirmières et un infirmier à temps plein mais également une ostéopathe, une sage-femme, une orthoptiste, un psychologue à temps partiel. On peut comprendre que parfois le parking, pourtant bien grand, soit quasiment plein et nous pouvons dire merci à tous ces professionnels qui font le renom de cette maison de santé.



Certains d'entre vous ont remarqué que des travaux avaient commencé entre le bâtiment et la clôture de gauche et se sont posé la question de savoir ce qui allait être fait. Eh bien tout simplement, c'est qu'il est nécessaire d'agrandir le local pour nos deux kinésithérapeu-



tes. En effet, ceux-ci ne pourraient pas travailler correctement à deux dans le local existant. Jusqu'ici quand l'un apporte des soins dans son cabinet, l'autre les prodigue à domicile et inversement mais ce système ne permet pas de satisfaire suffisamment de patients et ceux-ci se retrouvent régulièrement sur liste d'attente. Aussi, Monsieur Maxence Mossino a demandé à pouvoir bénéficier de plus d'espace. Une étude a d'abord été faite pour savoir si en modifiant le plan intérieur, cela serait possible mais il a fallu rapidement se rendre à l'évidence que cela poserait beaucoup de problèmes. La solution la meilleure était une extension du bâtiment. Toutefois, Monsieur Mossino, à l'origine du projet, a proposé que le montant des frais occasionnés par ces travaux soit pris en charge par les kinés.

Passer son Bafa et devenir animateur

Le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur en accueils collectifs de mineurs à caractère éducatif) est un brevet permettant d'encadrer de façon occasionnelle, des enfants et adolescents en séjours de vacances ou accueils de loisirs. Le Bafa se passe en 3 étapes :

- * la formation générale d'une durée de 8 à 9 jours avec un organisme de formation agréé comme l'IFAC sur notre territoire. Le but est de découvrir les outils et connaissances de base nécessaires à l'animation. Coût estimatif : 420€

- * le stage pratique d'une durée de 14 jours avec une structure déclarée à la Jeunesse et Sports comme Vacances Plurielles sur le territoire. Stage rémunéré par la structure.

- * la session d'approfondissement ou de qualification de 6 jours minimum pour compléter la formation générale à travers un thème ou une compétence technique. Coût estimatif 360€. Il existe des aides au financement du Bafa par la CAF.

Les aptitudes sont évaluées tout au long du cursus. Le

diplôme est attribué par le jury BAFA de la DDCS à l'issue des 3 étapes. Il faut être âgé de 17 ans au début de la formation générale pour pouvoir intégrer la formation.

Des sessions sont proposées sur Epehy avec l'IFAC durant les vacances d'Avril :

- * formation générale du samedi 28 avril au samedi 5 mai 2018

- * session d'approfondissement du dimanche 29 avril au vendredi 4 mai 2018

Si vous souhaitez vous lancer dans cette belle aventure, vous pouvez contacter Vacances Plurielles au 06.86.76.30.55

Nous pouvons vous aider dans les démarches d'inscription ou tout simplement répondre à vos questions



Réunion de Conseil Municipal

Les comptes-rendus complets sont affichés en mairie.et sur le site d'Epehy

Séance du 9 février 2018

POINT FINANCIER

Monsieur le Maire effectue un point sur les finances de la Commune :

Le compte administratif 2017 sera détaillé lors de l'établissement du budget 2018 dès connaissance des recettes de l'Etat.
VUE D'ENSEMBLE DU CA 2017

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	776 873.29 €	953 187.04 €
Section d'investissement	482 833.22 €	122 604.20 €
Report de l'exercice n-1	18 215.64 €	561 493.94 €
Total	1 277 922.15 €	1 637 285.18 €

Soit un résultat global de 359 363.03 €.

Endettement : Le total de la dette est de 526 827.20 € au 31/12/2017 dont 371 042.30 € concernant la maison de santé. Le remboursement de ce prêt est de 47 750 € et est pris en charge par les professionnels de santé (loyers 2017 : 46 563.00 €). Il reste 11 ans à rembourser.

Donc hors prêt de la maison de santé, la dette de la commune est de 155 785.00 € au 31/12/2017 et se décompose par :
Extension école : 91 751.71 € (échéance 2024)

Effacement de réseaux : 64 033.19 € (échéance 2023)

Le remboursement de ces prêts sur l'année 2018 est de 26 017.41 €. A cela il faut rajouter le remboursement du prêt CAF de 3 000 € contracté pour les travaux de la maison des petits pieds. Le remboursement total 2018 est donc de 29 017.41 €.

Il est bon de comparer l'endettement de la commune par rapport à sa capacité d'autofinancement. Les recettes de fonctionnement 2017 sont de 950 000.00 € (arrondi), les dépenses de fonctionnement sont de 754 000.00 € (arrondi). L'excédent brut est donc de 196 000.00 €. Sur l'excédent, il faut enlever le remboursement des prêts en k soit environ 25 000.00 €. La capacité d'autofinancement de la commune est donc de 171 000.00 €.

Si on compare l'endettement de la commune (hors maison de santé) 155 785.00 € à la caf 171 000.00 €, le ratio est de 1 an. On peut donc dire que la commune n'est pas endettée.

Si on compare à d'autres communes de la même strate :

	Epehy	Moyenne de la strate 2016
Endettement par habitant	125 €/hab	209.00 €/hab
Caf nette de rembt	135 €/hab	100.00 €/hab
Annuité de la dette	23€/hab	110.00 €/hab
Produit des impôts locaux	227 €/hab	347 €/hab

En résumé, notre commune est faiblement endettée, la fiscalité reste raisonnable et est inférieure à la moyenne de la même strate.

Monsieur le Maire souhaite préciser au conseil municipal que la taxe d'habitation de la commune est de 158 678 € pour l'année 2017, qu'elle représente 126 €/hab pour 184 €/hab pour la moyenne de sa strate, qu'il faut être attentif aux déclarations de l'Etat concernant la suppression en partie de cette taxe et qu'il faudra être vigilant. Néanmoins, afin d'être positif, les projets du conseil municipal peuvent être financés.

TRAVAUX AUX ECOLES

Monsieur le Maire informe le conseil municipal sur la nécessité d'effectuer des travaux aux écoles.

Ces travaux sont :

- * La réfection du carrelage des couloirs qui date de plus de 50 ans et qui se déforme

- * L'isolation des murs des couloirs

- * Le changement de tous les radiateurs avec thermostatique

- * Le changement de l'éclairage par des lampes à leds

- * Les peintures

Le total de ces travaux s'élève à 79 621.00 € HT soit 95 545.00 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte le projet qui lui est présenté, autorise Monsieur le Maire à signer tout document s'y afférant, sollicite l'aide de l'Etat au titre de la DETR et arrête le plan de financement suivant :

- subvention Etat – DETR- 35 %	27 867.00 €
- subvention Conseil Départemental- 25 %	19 905.00 €
- Part revenant à la Commune	47 773.00 €
	(dont TVA : 14 899.00 €)

PROPOSITION MAITRISE D'ŒUVRECITY STADE

Dans le cadre de la création du city stade couvert et de la construction d'un local de rangement, Monsieur le maire sollicite l'accord du conseil municipal sur la maîtrise d'œuvre du projet.

La contenu de la mission est : les relevés, l'esquisse du projet, l'avant-projet, le permis de construire, l'assistance à l'établissement des contrats de travaux, la direction des travaux, l'assistance à la réception.

La société ASTELLE ARCHITECTURE de Péronne propose un devis de 19 300.00 € HT. Cette rémunération est forfaitaire, sans révision ni actualisation dans la mesure où le programme de la commune n'évolue pas.

Après discussion, le conseil municipal accepte la proposition du Cabinet ASTELLE

CONSTRUCTION D'UN CITY STADE COUVERT ET D'UN LOCAL DE RANGEMENT

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet d'un city stade couvert et d'un local de rangement pour un montant de travaux estimé à 260 904.00 € (313 084.80 € TTC).

Les travaux se décomposent en :

Lot 1 : VRD 44 098.00 € HT

Lot 2 : Terrain multisport 32 800.00 € HT

Lot 3 : Gros œuvre 23 878.15 € HT

Lot 4 : Charpente et couverture 134 627.85 € HT

Honoraires Architecte 19 300.00 € HT

Etude de sol 4 000.00 € HT

SPS 2 200.00 € HT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte le projet, autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y afférant, sollicite l'aide de l'Etat au titre de la DETR et arrête le financement suivant :

- subvention Etat-DETR 30 %	78 271.20 €
- subvention Conseil Dép. 25 %	65 226.00 €
- subvention CAF (20 % sur 100 000 €)	20 000.00 €

- Part revenant à la commune dont TVA 52 180.80 €
- Fonds propres : 77 406.80 €
- FCTVA 52 180.80 €
- Prêt CAF 20 000.00 €

TRAVAUX MAISON DE SANTE

Monsieur le Maire sollicite le conseil municipal sur des travaux à réaliser à la maison de santé. En effet, lors de « grands vents », l'ouverture automatique des 2 portes du sas laisse passer le vent qui soulève les dalles du plafond des couloirs.

Deux devis sont présentés :

- Un devis pour la création d'une « véranda » avec ouverture sur le côté pour un montant de 8 766.29 €

- Un autre devis qui consiste à enlever la première porte du sas et la remplacer par un châssis et une porte d'entrée pour 4 518.41 €.

Cette dernière solution est reprise par le conseil municipal mais il est demandé une ouverture par gâche électrique.

CONTRAT CONTROLE SECURITE

Afin d'être conforme à la législation, Monsieur le Maire propose d'accepter la proposition de la société SOCOTEC pour la somme de 2 790.00 € HT.

Cette prestation reprend la vérification annuelle technique des équipements de la Maison de santé, de la Mairie, de la salle des fêtes, des écoles, de l'immeuble « les petits pieds », de la maison associative et de son local technique et de l'aire de jeux.

Après délibération, le conseil municipal accepte l'offre de la société SOCOTEC et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

MISE EN SECURITE PMR

Monsieur le Maire informe de la nécessité de produire aux services de l'Etat, les attestations d'accessibilité des établissements recevant du public.

A cet effet, Monsieur le Maire propose d'accepter le devis de la société ASTELLE ARCHITECTURE pour la somme de 4 090.00 € HT.

Cette mission consiste à la visite des sites, des plans schématiques d'état des lieux et diagnostic et des déclarations des travaux auprès des services incendie et accessibilité et l'assistance.

Les sites concernés sont : la mairie, les écoles, l'école de musique, la salle des fêtes et l'église.

Après discussion, le conseil municipal donne son accord et autorise Monsieur le Maire à signer tout document

s'y rapportant.

MUTUELLE

Monsieur le Maire indique que la société « Mutuelle Moat » effectue des contrats d'assurance dénommés : ma mutuelle de village.

Elle se propose de rencontrer les habitants du village afin d'effectuer des devis personnalisés. Elle sollicite la commune pour avoir un local gratuitement pour ces entretiens. Le conseil municipal accepte la mise à disposition d'un bureau.

Une communication sera effectuée par notre journal communal « Quoi de Neuf »

AUTORISATION A MONSIEUR LE MAIRE D'ESTER EN JUSTICE

Monsieur le Maire expose que les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (article L2122-22) permettent au conseil municipal de déléguer au Maire un certain nombre de ses compétences.

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité et pour la durée du présent mandat de confier à Monsieur le Maire la délégation suivante :

- d'intenter au nom de la Commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle.

BIENS SANS MAITRE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal avoir mis à l'ordre du jour ce point car une personne était intéressée par l'achat du bien cadastré AB 205, AB 206 et AE 207 se trouvant au 57 rue Neuve. Ce bien appartient à la succession BERNARD Rose Veuve MERESSE.

Depuis, ce bien est géré par le service des domaines et une vente par enchères est prévue. Ce point n'est donc plus à l'ordre du jour.

ACHAT EURO SYMBOLIQUE PARCELLE ZZ15

Monsieur le Maire informe le conseil municipal sur la possibilité d'achat à 1 € de la parcelle ZZ15 par la commune avec prise en charge des frais de notaire. Cette parcelle est libre d'occupation et prolonge la parcelle boisée par la commune.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'acquérir cette parcelle, autorise Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

Une fois le géomètre passé, le conseil municipal décide de reboiser avec des arbustes cet endroit.

RELIURE

REGISTRES D'ETAT CIVIL

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de relier les différents actes d'Etat Civil ce qui n'a pas été fait depuis plus de 20 ans.

Après discussion, le conseil municipal accepte le devis de la société SEDI Equipement pour la somme de 1 071.00 € HT.

CREATION D'EMPLOIS SUITE A AVANCEMENTS DE GRADE

Le Maire rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade. La délibération précise le grade ou, le cas échéant, les grades correspondant à l'emploi créé.

Considérant la nécessité de créer 2 emplois d'Adjoint technique principal de 2^{ème} classe et d'un emploi d'Agent Spécialisé principal des écoles maternelles de 1^{ère} classe

Le Maire propose à l'assemblée :

- la création de 2 emplois d'**Adjoints techniques principaux de 2^{ème} classe** et d'un emploi d'**Agent Spécialisé principal des écoles maternelles de 1^{ère} classe** permanents à temps complet.

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 01 avril 2018,

Filière : technique

Cadre d'emploi : Adjoints techniques territoriaux.,

Grade : Adjoint technique principal de 2^{ème} classe :

- ancien effectif 2
- nouvel effectif 2

Filière : Médico Sociale

Cadre d'emploi : Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles

Grade : Agent spécialisé principal de 1^{ère} classe des écoles maternelles :

- ancien effectif 1
- nouvel effectif 1

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE : d'adopter les modifications du tableau des emplois ainsi proposées.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget, chapitre 012, article 6411.

Quoé qu't'in pinses Abdon?

- Ah, Abdon, j'o rincontré quiqu'un qui m'disot qu'à part ch'football, y n'avot rien à Épy. Quoé qu't'y éros dit ti ?

- Ben j'y éro dit qu'j'étois soulagi !

- Ben pourquoi ?

- Ben j'étois soulagi pass'qu'y n'étoit point complétement avule, y voyot coère un tchot peu tin gars, y voyot coère ch'football ! Mais bon y feudrot tout d'même qu'il aille vir ch'l'ophtalmo pass' qu'y n'avot pu qu'un dixième d' vision à ses deux yux ! Il y faudrot des lénettes !

- Pourquoi ?

- Ben y voét coère ch'football, ch'est bien mais y o d'eutes sports : ch'tennis d'tab', l'gymnastique, l'zumba, l'muscu, ch'l'équitation, ch'billard. Pis y o ch'théâtre, l'musique, l'chorale. Té voés cha foait bien 10 et li y n'in voét pu qu'un ! Et coère j'devros ajouter ches pompiis qui s'ermue'te et s'dévoue'te pour ches gins, ches cacheux qui vienne'te d'plinter d's'abes pour l'commune, ches lotos d'l'UNC, ches fêtes de ch'Comité... !

- Ouais mais si ch'reste y ne l'intéresse point !

- Ah il o l'droét de n'point avir kère rigoler avec ch'théâtre ou de s'régaler in acoutant un bieu concert ou



coère d' foaire ches eutes sports mais ch'est ti raisonnab' d'dire qu'y n'a rien ?

- Ben t'os p't-ête raison! Ch'est vrai qu'in voét toudis l'p'louse d'sin voésin pu verte que l'sienne !

- Ch'est vrai, et ch'est partout parel ! In croét toudis qu'ch'est miux ailleurs qu'dins sin village. Ravise j'o vu un homme qui étoit jaloux

pass'qu'y voyot des gins d'Gouzeaucourt qui v'no'te à ch'théâtre à Épy alors qu'y n'y allo'te point dins leu'village quind y fait v'nir eine troupe tous l'z'ans.

- Ch'est vramint pour tout l'monne parel ?

- Ah non ! Y n'a coère békeup d'gins qui participent et pis qui soutienne'te ch'qu'y s'foait. La Fontaine il érot pu foaire eine fable avec cha : « Ches moustiques et pis ches abeilles » pass' qu'y n'a des gins qui n'save'te que dire du ma, piquer ou lincer des piques autour d'eux tandis que ches abeilles, si alles peuve'te piquer pour s'défindre, alles travaille'te pour l'communauté et, in puss, in voét ch'résultat et in s'régale avec ch'miel ! Alors chacun doét késir : ou ête eine mouque à miel ou ête un moustique !

M.D.

Sur le site du Conseil Départemental, on peut voir l'annonce de cette exposition

<http://www.somme14-18.com/evenement/village-ligne-hindenburg>

Un village sur la ligne Hindenburg

Du Samedi 15 Septembre 2018 au Dimanche 23 Septembre 2018



Un soldat britannique blessé et un soldat allemand prisonnier près d'Épehy partageant une cigarette, le 18 septembre 1918.

Epehy, un village situé sur la ligne Hindenburg.

L'exposition sera principalement axée sur l'année 1918.

Elle présentera rapidement le village avant la guerre puis l'occupation de celui-ci qui servira de zone de repos pour les soldats allemands jusqu'à l'évacuation et le dynamitage des maisons. Sera ensuite expliqué **le pourquoi de la ligne Hindenburg** et la raison de sa situation à cet endroit : Epehy se situe sur le dessus d'une crête. Les Allemands l'évaluèrent comme une position d'avant poste valable qui ferait une position d'observation pour l'artillerie en cas d'approche des Britanniques. Pour ces derniers, c'était un point stratégique important qui devait être pris afin de réussir à cerner les Allemands.

Des photos allemandes et anglaises, des cartes précises des tranchées et autres positions, des articles de journaux, le tableau d'un peintre allemand illustrent et permettent de comprendre les deux principales batailles

d'Epehy des 21-22 mars et 18 septembre 1918. De plus, on peut être très surpris en observant les photos anglaises montrant la fraternisation des soldats ennemis après la bataille du 18 septembre (voir par exemple la photo emblématique d'un prisonnier allemand partageant une cigarette avec un soldat britannique, ce jour-là, après la bataille).

Des manifestations et animations auront lieu parallèlement à cette exposition : une randonnée pédestre indiquant l'endroit des différentes positions, tranchées et présentant des vestiges de cette époque, un feu d'artifice le 18 septembre là où se déroula la bataille, les 3 cimetières britanniques du village seront honorés,...

Les prochaines manifestations

7 avril	Spectacle d'Epysérit
15 avril	Randonnée pédestre avec Activ'Epehy
2 et 3 juin	Rendez-vous au jardin
2 juin	Fête des écoles
24 juin	Portes ouvertes chez les Pompiers Réderie
21 juillet	Loto de l'UNC

Ont participé à l'élaboration de ce journal:
Julien Fulcran - Nathalie Gallet - Gérard Housseman - Marie-Odile Leroy- Jean-Michel Martin - Franck Savary—Les élèves de la classe de madame Visticot

Responsables et Secrétaires de la publication :
Michel Delaire et Aurélie Millot